



”

Le PROJET social

2024/2028

Le Syndicat Intercommunal du Bocage Cénomans entend **adapter ses actions 2024-2028 aux moyens humains et financiers existants** en veillant à **respecter le cadre** de ses compétences.

La volonté est **d'adapter l'offre** à l'évolution de la population et de **bien faire ce que l'on fait bien aujourd'hui**.

A / AXE 1 : COORDONNER ET ANIMER LA COOPÉRATION SUR LE TERRITOIRE

CONTEXTE

- ❖ Un poste permanent de chargé de coopération à 0.80 ETP
- ❖ Des outils et instances de gouvernance mis en œuvre pour le suivi du Projet Social et de la CTG
- ❖ Le développement d'un maillage territorial notamment à travers le Projet Educatif de Territoire
- ❖ Le renforcement de la continuité de l'offre éducative sur le territoire
- ❖ Une collaboration des 5 communes membres en évolution

LIGNES DE VIGILANCE IDENTIFIÉES

- ❖ Poste du chargé de coopération ne contient pas toutes les missions
- ❖ Coût salarial du chargé de coopération en hausse : 14.2% en 3 ans
- ❖ Peu de connaissance par les publics de la CTG et du Projet Social
- ❖ Surcharge de travail des agents à observer
- ❖ Attention à la mobilisation des agents communaux : le Bocage Cénomans se place en force de proposition sur les projets pédagogiques.
- ❖ Ne pas multiplier les instances de gouvernance
- ❖ Difficulté de recrutement des animateurs

Le Mot des Maires :

“Les habitants ont peu connaissance du Bocage Cénomans : s'ils n'utilisent pas les services, ils ne connaissent pas.”

“Avec la dissolution de la communauté de communes, nous avons perdu les échanges entre élus, le fait de pouvoir rassembler, de travailler ensemble.”

ORIENTATION 1 : CONSOLIDER LA CONNAISSANCE ET L'APPROPRIATION DU PROJET SOCIAL ET LA CTG

- **Assurer le suivi du Projet Social et de la CTG**
 - Pérenniser le poste de coordinateur territorial au sein de la structure
 - Poursuivre le suivi du diagnostic territorial en collaboration avec la CAF
 - Conserver et animer les modalités de gouvernance mises en place
 - Mettre en place et animer les outils de suivi adaptés

- **Poursuivre le travail d'information auprès des élus et du public**
 - Pérenniser les interventions annuelles dans les conseils municipaux de chaque commune
 - Créer et diffuser des supports de communication adéquats et accessibles en direction des habitants du territoire

ORIENTATION 2 : DÉVELOPPER L'ESPRIT INTERCOMMUNAL

- **Pérenniser les temps de connaissance et de partage**
 - Pérenniser les temps conviviaux deux fois par an entre agents des collectivités
 - Développer des temps de partage et d'informations annuels entre élus et agents du Bocage Cénomans
 - Développer un système de transmission d'informations synthétisée aux élus

- **Appuyer la collaboration des 5 communes membres**
 - Diffuser et mutualiser les besoins en termes d'offres d'emploi et de formation
 - Associer les 5 communes membres aux projets du Syndicat le permettant
 - Favoriser la mutualisation de matériel entre les communes membres et le Syndicat
 - Mettre en place un calendrier commun des bureaux et conseils
 - Appuyer les communes pour le développement des chantiers argent de poche
 - Poursuivre le partenariat avec les mairies pour la diffusion des activités associatives et dispositifs de l'action sociale aux habitants

ORIENTATION 3 : CONSOLIDER L'ORGANISATION DES MOYENS HUMAINS EN LIEN AVEC LES AMBITIONS DU TERRITOIRE

- **Développer les temps de collaboration inter-services**
 - Pérenniser les réunions d'équipe mensuelles
 - Animer la collaboration inter-service en faveur des actions parentalité
 - Appuyer et assurer le suivi du Projet Éducatif de Structure

- **Adapter l'organisation des moyens humains**
 - Identifier les tâches chronophages
 - Redistribuer les charges du personnel (missions) si nécessaire
 - Repenser le calendrier des réunions et la participation des agents
 - Repenser l'organisation du temps de travail

- **Fidéliser les agents**
 - Mener une réflexion sur la pérennisation des contrats de travail des agents
 - Assurer un accompagnement qualifié des stagiaires

ORIENTATION 4 : ANIMER LA COOPÉRATION DES ACTEURS ÉDUCATIFS À TRAVERS LE PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

- **Assurer le suivi du PEDT**
 - Mettre en place et animer les outils de suivi adaptés
 - Mettre en place et animer les instances de pilotage et de suivi du PEDT
 - Placer le Bocage Cénomans en force de proposition des actions et projets

- **Consolider les liens existants avec les acteurs du territoire et en développer de nouveaux**
 - Pérenniser la réunion annuelle avec les directeurs d'école
 - Pérenniser la dynamique du Plan Mercredi
 - Développer des actions avec les associations locales, notamment sportives
 - Être force de proposition pour le développement de projets avec les accueils périscolaires des communes membres
 - Conforter et valoriser les partenariats mis en place
 - Favoriser la mutualisation entre acteurs et l'émergence de projets communs

CRITERES D'ÉVALUATION :

ORIENTATION	OBJECTIF	INDICATEUR : COMMENT L'ÉVALUER ?
CONSOLIDER LA CONNAISSANCE ET L'APPROPRIATION DE PROJET SOCIAL ET DE LA CTG	Assurer le suivi du Projet Social et de la CTG	Nature et pertinence des outils de suivi et d'évaluation du PS et de la CTG
	Poursuivre le travail d'information auprès des élus et du public	Retours des élus des conseils. Nombre de supports de communication diffusés aux habitants.
DÉVELOPPER L'ESPRIT INTERCOMMUNAL	Pérenniser les temps de connaissance et de partage	Nombre, fréquence et nombre de participants aux temps d'échange.
	Appuyer la collaboration des 5 communes membres	Nombre d'outils développés et fréquence d'utilisation.
CONSOLIDER L'ORGANISATION DES MOYENS HUMAINS EN LIEN AVEC LES AMBITIONS DU TERRITOIRE	Développer les temps de collaboration inter-services	Nombre et type d'actions/évolutions créées/constatées suite aux réunions d'équipe.
	Adapter l'organisation des moyens humains	Nombre d'heures supplémentaires.
	Fidéliser les agents	Turn-over des postes.
ANIMER LA COOPÉRATION DES ACTEURS ÉDUCATIFS A TRAVERS LE PEDT	Assurer l'animation et le suivi du PEDT	Nombre de réunions et d'actions mises en place. Retours des acteurs.
	Consolider les liens existants avec les acteurs du territoire et en développer des nouveaux	Nombre et nature des liens / actions communes.

B / AXE 2 : PRÉSERVER, ADAPTER ET DÉVELOPPER LES OFFRES DE SERVICES AUX BESOINS ÉVOLUTIFS DES FAMILLES

CONTEXTE

- ❖ Une nouvelle offre de service Petite Enfance accompagnée (MAM)
- ❖ Des Assistantes Maternelles soutenues
- ❖ Un service Enfance et un service Jeunesse redimensionné à partir de l'analyse des besoins
- ❖ Une nouvelle mission Parentalité adapté aux besoins des familles
- ❖ Le renouvellement de la convention DSP avec le gestionnaire du multi accueil dans un esprit de partenariat et d'adaptation des besoins des familles

LIGNES DE VIGILANCE IDENTIFIÉES

- ❖ Limite de capacité d'accueil des locaux atteinte dans l'offre enfance
- ❖ Absence de locaux dédiés à l'accueil des jeunes
- ❖ Des communes en développement : de nouvelles familles qui arrivent
- ❖ La multiplication des Etablissements d'Accueils du Jeune Enfant sur le territoire et communes voisines (MAM et micro-crèches)

Le Mot des Maires :

“Faut-il mettre les moyens pour capter les plus de 14 ans ou développer les activités pour les enfants dans les âges où ils sont captifs ?”

“Nous manquons de propositions pour les pré-ados, quelque chose de simple.”

“Il est important de maintenir une école ouverte et une continuité de modes de garde le mercredi et les vacances scolaires”

“Il est indispensable de proposer aux jeunes de dépasser nos frontières pour en faire les citoyens de demain”

ORIENTATION 1 : PRÉSERVER, CONSOLIDER ET REDIMENSIONNER SI BESOIN LES SERVICES EXISTANTS

- **Aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale**
 - Préserver et consolider l'offre existante
 - Etudier les possibilités d'adaptation des services enfance et jeunesse
 - Adapter la tarification de l'offre au niveau de vie des habitants
 - Poursuivre le suivi des demandes des familles

- **Accompagner les professionnel(le)s**
 - Poursuivre la valorisation du métier d'assistant maternel
 - Penser l'accompagnement des assistantes maternelles en MAM
 - Assurer un accompagnement qualifié des stagiaires

ORIENTATION 2 : CONSOLIDER L'OFFRE DE SOUTIEN À LA FONCTION PARENTALE

- **Adapter les moyens humains aux ambitions du territoire**
 - Repenser la répartition du temps de travail sur la Parentalité
 - Animer la collaboration avec les acteurs du territoire en faveur des actions parentalité

- **Pérenniser les actions parentalité en lien avec les familles**
 - Pérenniser et consolider les actions familles ALSH
 - Poursuivre la mise en place d'actions pérennes
 - Penser l'offre parentalité pour les parents du service jeunesse

ORIENTATION 3 : FAVORISER LA CONTINUITÉ DE L'OFFRE

- **Poursuivre la mise en place des passerelles et leur adaptation aux besoins des acteurs et publics**
 - Initier les passerelles avec le multi-accueil dans le cadre de la Délégation de Service Public
 - Poursuivre l'adaptation des passerelles petite enfance-école
 - Promouvoir la mise en place de temps de partage et d'échanges et la transmission d'informations avec les acteurs de territoire

- **Conforter les passerelles entre services du Bocage Cénomans**
 - Pérenniser les passerelles existantes
 - Initier de nouvelles passerelles dans le cadre du Projet éducatif de structure

CRITERES D'EVALUATION :

ORIENTATION	OBJECTIF	INDICATEUR : COMMENT L'EVALUER ?
PRÉSERVER, CONSOLIDER ET REDIMENSIONNER SI BESOIN LES SERVICES EXISTANTS	Aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale	Retour des familles (mails, oral).
	Accompagner les professionnels	Nombre de rencontres
CONSOLIDER L'OFFRE DE SOUTIEN A LA FONCTION PARENTALE	Adapter les moyens humains aux ambitions du territoire	Retour des agents. Nombre et nature de la collaboration (réunions, informations, actions,...)
	Poursuivre le développement des actions parentalité en lien avec les familles	Nombre et type d'actions. Nombre de participants. Retours des parents.
FAVORISER LA CONTINUITÉ DE L'OFFRE	Conforter la mise en place des passerelles	Nombre et type d'actions. Retours des acteurs.
	Développer les passerelles et leur adaptation aux besoins des acteurs et du public	Nombre et type d'actions. Retours des acteurs.

C / AXE 3 : DÉVELOPPER L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

CONTEXTE

- ❖ Un support de communication des informations liées à l'action sociale diffusé aux habitants
- ❖ Des événements familiaux en évolution
- ❖ Un accueil facilité des enfants en situation de handicap
- ❖ Une offre attentive aux retours des familles
- ❖ Des usagers sollicités par des outils et temps de partage informels

LIGNES DE VIGILANCE IDENTIFIÉES

- ❖ Peu de mobilisation des parents pour co-construire les actions parentalité
- ❖ Une fréquentation de l'événement Bocage en Fête encore trop limitée aux familles de la commune où se déroule la manifestation
- ❖ Peu d'échanges et de mutualisation entre les associations

Le Mot des Maires :

*“Nous manquons d'une fête sur le territoire, un moment pour rassembler tout le monde.”
“Les habitants restent tranquille chez eux et ressentent moins le besoin
de participer en dehors”*

ORIENTATION 1 : AMÉLIORER LA COMMUNICATION DE LA VIE SOCIALE AUX HABITANTS

- **Renforcer la collaboration avec les acteurs locaux**
 - Poursuivre le partenariat avec les mairies pour la diffusion des activités associatives et dispositifs de l'action sociale aux habitants
 - Développer un calendrier collaboratif pour une communication commune des événements du territoire
- **Consolider et adapter les supports de communication aux habitants**
 - Pérenniser la publication du support « le Guide du Bocage »
 - Adapter les logos du Bocage Cénomans à ses compétences
 - Développer des supports de communication adaptés et visibles (kakémono, roll-up,...)
- **Développer la communication aux usagers**
 - Pérenniser le dispositif Promeneurs du Net
 - Former les encadrants à la communication aux familles
 - Pérenniser la diffusion d'informations via l'Espace Famille

ORIENTATION 2 : SOLLICITER LA PARTICIPATION DES FAMILLES POUR UNE ADAPTATION ADÉQUATE DE L'OFFRE

- **Favoriser la rencontre et l'échange avec les familles**
 - Développer les dispositifs de participation : réunions, transmissions d'informations mail, animations, ...
 - Construire et développer les temps informels avec les parents pour le recensement des besoins
- **Poursuivre la consultation des familles pour la mise en place d'actions adaptées**
 - Pérenniser et développer les outils de consultation des familles (enquêtes, sondages, ...)
 - Adapter les propositions d'actions en fonction des besoins évoqués par les usagers dans le cadre des moyens de la structure
 - Permettre l'émergence des projets en co-construction avec les familles et usagers

ORIENTATION 3 : ANIMER LE TERRITOIRE

- **Pérenniser l'offre culturelle en lien avec les besoins des familles**
 - Pérenniser l'événement annuel Bocage en Fête
 - Pérenniser l'offre culturelle proposée par les services du Bocage Cénomans
- **Soutenir les initiatives locales et favoriser le partenariat**
 - Développer les actions en collaboration avec les associations locales
 - Valoriser et promouvoir les événements locaux
- **Favoriser une dynamique sociale et la création de liens sociaux**
 - Proposer des activités favorisant l'échange (ateliers cuisine, jardinage, jeux de société, ...)
 - Répartir l'offre culturelle sur l'ensemble du territoire
 - Permettre l'émergence des projets en co-construction avec les familles et usagers

ORIENTATION 4 : FAVORISER LA MIXITÉ SOCIALE

- **Permettre l'intégration de tous**
 - Adapter la tarification de l'offre au niveau de vie des habitants
 - Faire lien avec les écoles pour le développement de l'accueil des enfants en situation de handicap
- **Faciliter l'accès aux services du Bocage**
 - Pérenniser les solutions d'accessibilité géographique proposées par les jeux et Rencontres et les activités Tickets Sports
 - Recenser les besoins des familles pour mener une réflexion sur les mobilités (covoiturage, pédibus, événement, formations sécurité routière, ...)
 - Faire lien avec les communes pour disposer des informations liées au développement des voies de mobilité douce sur le territoire

CRITERES D'EVALUATION :

ORIENTATION	OBJECTIF	INDICATEUR : COMMENT L'EVALUER ?
AMÉLIORER LA COMMUNICATION DE LA VIE SOCIALE AUX HABITANTS	Renforcer la collaboration avec les acteurs locaux	Nombre de mairies impliquées au recensement Nombre d'événements recensés.
	Consolider et adapter les supports de communication	Retour des familles et acteurs
	Développer la communication aux usagers	Nombre d'informations transmises. Nombre d'abonnées réseaux sociaux. Retour des familles.
SOLLICITER LA PARTICIPATION DES FAMILLES ET USAGERS POUR UNE ADAPTATION ADÉQUATE DE L'OFFRE	Favoriser la rencontre et l'échange avec les familles	Nombre de dispositifs mis en place. Nombre de retours des familles
	Poursuivre la consultation des familles et usagers pour la mise en place d'actions adaptées	Nombre de dispositifs proposé. Taux de réponse des familles. Retours oraux des familles. Nombre d'actions en réponses aux demandes des familles.
ANIMER LE TERRITOIRE	Pérenniser l'offre culturelle en lien avec les besoins des familles	Nombre de familles participantes. Nombre d'événements culturelles.
	Soutenir les initiatives locales et favoriser le partenariat	Nombre d'initiatives promues. Nombre et nature des liens avec les associations.
	Favoriser une dynamique sociale et la création de liens sociaux	Nombre d'actions proposées Retour des acteurs et familles Nombre et nature des projets co-construits avec les parents.
FAVORISER LA MIXITÉ SOCIALE	Permettre l'intégration de tous	Retour des familles (mails, oral). Recensement des besoins et accueil d'enfants en situation de handicap accueillis.
	Faciliter l'accès aux services du Bocage	Nombre de dispositifs de transport mis en place. Nombre de solutions d'accessibilité géographique favorisées. Retour des familles.

NOUVEAUTÉ

D / AXE 4 : DÉVELOPPER UNE DÉMARCHÉ ENVIRONNEMENTALE

CONTEXTE

- ❖ Un cadre de vie propice à cette sensibilité environnementale
- ❖ Des acteurs locaux qui s'inscrivent dans cette dynamique (écoles et restaurants scolaires, petits producteurs artisanaux, Pays du Mans, Le Mans Métropole, ...)

Le Mot des Maires :

Quels sont les points à sauvegarder sur votre commune ?

“Un environnement vert”

“Redonner du vert au village”

ORIENTATION 1 : DÉVELOPPER DES PRATIQUES PLUS RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT

- **Établir des modes de consommation durable**
 - Fixer des objectifs annuels de réduction des consommations énergétiques dans les locaux administratifs
 - Limiter les achats par internet (acheter moins mais mieux) en favorisant les achats locaux
 - Mettre en place la comptabilisation des impressions par poste
 - Paramétrer la climatisation dans les locaux de la MEJ pour une baisse de la consommation
 - Acheter des produits d'hygiène écologiques
 - Favoriser la réutilisation du matériel

- **Développer des pratiques quotidiennes durables**
 - Repenser le circuit de validation des factures
 - Procéder à un nettoyage fréquent des boîtes mail
 - Procéder à un affichage raisonné
 - Valoriser le télétravail pour limiter les déplacements
 - Favoriser les réunions en visio-conférence pour limiter les déplacements

ORIENTATION 2 : IMPLIQUER LES USAGERS DANS LE RESPECT DE LA NATURE

- **Sensibiliser à l'environnement**
 - Mettre en place une activité « green » à chaque session Tickets Sports
 - Mettre en place des ateliers en lien avec la nature et les saisons pour les tout-petits
 - Favoriser la mise en place d'actions en extérieur
 - Sensibiliser les enfants au tri et au gaspillage dans le cadre des accueils
 - Promouvoir les événements locaux liés à la « seconde vie » (bric à brac, etc)

- **Réduire l'empreinte écologique de nos actions**
 - Favoriser les compagnies locales pour les spectacles
 - Favoriser les transports en commun pour les sorties et les séjours
 - Participer aux événements locaux liés à l'environnement (« nettoyons la nature », ...)
 - Favoriser une alimentation locale et non-transformée

CRITERES D'EVALUATION :

ORIENTATION	OBJECTIF	INDICATEUR : COMMENT L'EVALUER ?
DÉVELOPPER DES PRATIQUES PLUS RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT	Etablir des modes de consommation durable	Nombre et nature des initiatives mises en place Surveillance des consommations et comparaison avec l'état des lieux
	Développer des pratiques quotidiennes durables	Nombre et nature des initiatives mises en place
INTÉGRER UNE DÉMARCHE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT DANS NOS ACTIONS	Sensibiliser à l'environnement	Atteinte des objectifs par service
	Réduire l'empreinte écologique de nos actions	Atteinte des objectifs par service